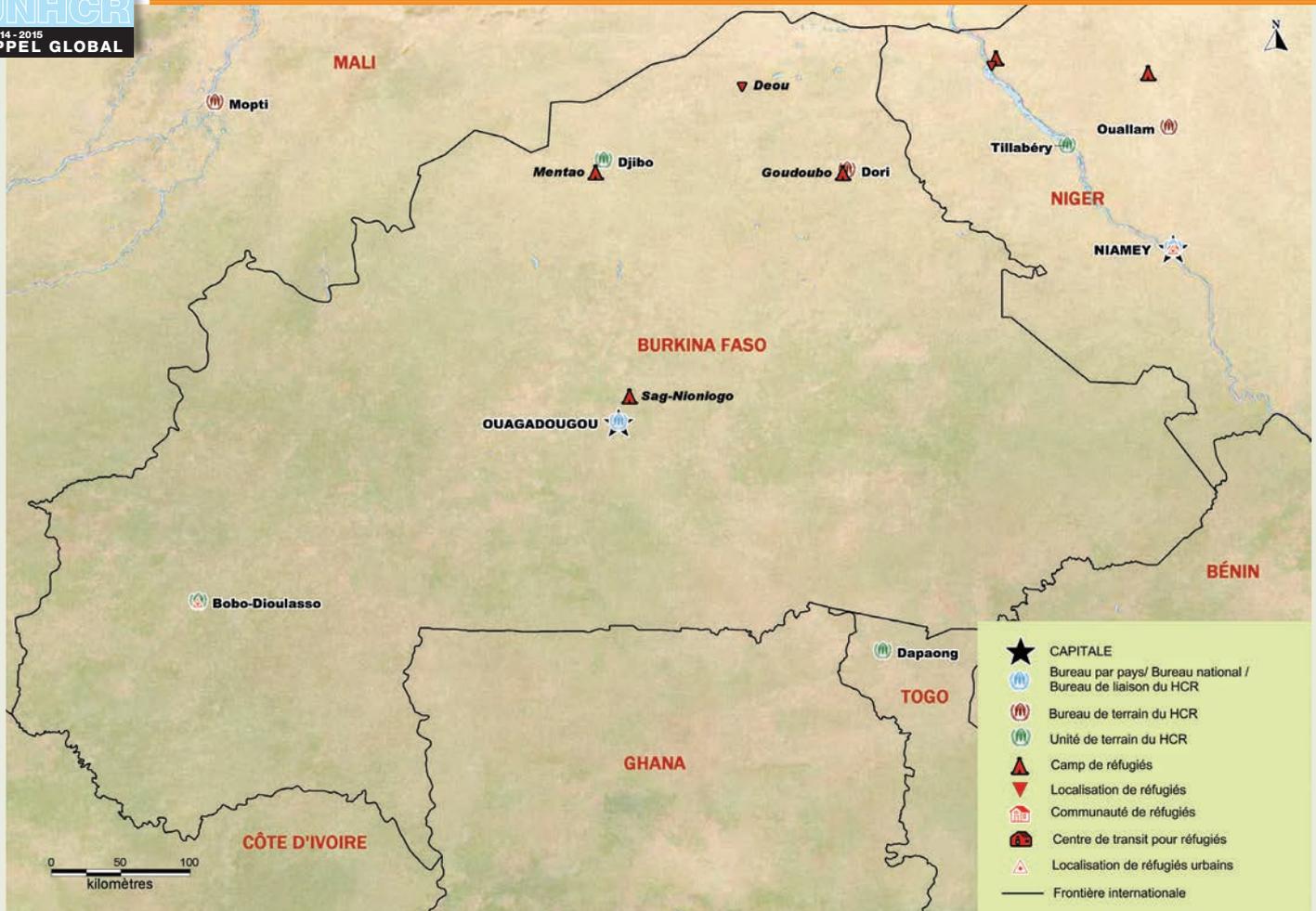


# BURKINA FASO



## Présence du HCR prévue en 2014

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>2</b>
<b>Effectifs totaux</b>	<b>96</b>
Internationaux	18
Nationaux	63
Volontaires des Nations Unies	11
Autres	4

## Aperçu

### Environnement opérationnel

- L'environnement sociopolitique reste calme au Burkina Faso, même si des signes sporadiques de tension politique ont été observés en 2013.
- Bien que la situation sécuritaire demeure relativement stable au Burkina Faso, certaines zones rurales, en particulier dans les départements de Dori et de Djibo, font l'objet de mesures de sécurité strictes qui limitent l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence.
- Depuis 2012, les réfugiés maliens se voient accorder d'emblée (*prima facie*) le statut de réfugié par le Gouvernement. Quelque 60 pour cent d'entre eux vivent dans trois camps consolidés : Sag-Nionogo, Goudoubo et Mentao. Près de 20 pour cent des réfugiés résident dans des villages d'accueil de la région du Sahel, 13 pour cent sont hébergés dans cinq sites spontanés, à savoir

Dibissi, Deou, Gorom-Gorom, Ouyigouya et Tin Hedja, et les réfugiés restants sont installés à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou.

- Les réfugiés maliens vivent dans un environnement difficile, touché par des famines et des sécheresses successives, des vagues de chaleur extrême, des vents violents et des pluies torrentielles.
- Le nombre de réfugiés présents au Burkina Faso devrait selon le HCR diminuer très sensiblement en 2014, du fait du retour spontané et du rapatriement librement consenti de réfugiés maliens dans leur pays d'origine.
- Le Gouvernement du Burkina Faso fournit des terres et de l'eau aux réfugiés et leur donne accès aux dispensaires publics, ainsi qu'aux écoles primaires et secondaires

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 dans le cadre de son opération au Burkina Faso seront, selon ses prévisions : les réfugiés maliens fuyant la violence et les attaques des groupes rebelles au Nord-Mali depuis 2012, ainsi qu'une petite population de réfugiés urbains originaires de pays comme le Burundi, le Cameroun,

le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan, le Tchad et le Togo. Ces réfugiés urbains vivent au Burkina Faso depuis plus de dix ans.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
<b>Réfugiés</b>	Tchad	180	100	180	100	190	100
	Mali	43,000	43,000	38,320	38,320	14,370	14,370
	Rwanda	10	10	10	10	10	10
	Pays divers	290	130	280	120	280	120
<b>Demandeurs d'asile</b>	Tchad	80	-	40	-	-	-
	Congo	80	-	40	-	-	-
	Côte d'Ivoire	220	-	120	-	-	-
	Pays divers	280	-	140	-	-	-
<b>Autres pers. relevant de la compétence du HCR</b>	Rwanda	-	-	80	80	-	-
<b>Total</b>		<b>44,140</b>	<b>43,240</b>	<b>39,210</b>	<b>38,630</b>	<b>14,850</b>	<b>14,600</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

En 2014, la protection restera une priorité et tous les réfugiés se verront remettre des cartes d'identité individuelles. Le HCR veillera également à ce que les nouveau-nés reçoivent des actes de naissance. La capacité du comité national d'admissibilité chargée de déterminer le statut de réfugié continuera d'être renforcée.

En ce qui concerne les solutions durables, si les conditions au Mali s'y prêtent, le rapatriement librement consenti sera facilité pour les réfugiés qui choisissent de rentrer dans leur pays. Les programmes d'appui aux moyens de subsistance seront consolidés pour les réfugiés qui souhaitent demeurer au Burkina Faso.

L'Organisation continuera également à renforcer les mesures (prévention et réponse) contre la violence sexuelle et sexiste dans les camps, afin de réduire les pratiques traditionnelles néfastes. Les victimes de violences sexuelles et sexistes recevront un soutien adéquat ; parallèlement, les procédures opérationnelles harmonisées et les mécanismes d'orientation et de transfert seront régulièrement actualisés dans tous les camps.

Le cadre de protection du HCR en faveur des enfants sera encore développé afin de mettre davantage l'accent sur l'enseignement primaire pour les filles et les enfants issus de groupes minoritaires. Des activités de recherche des proches et de regroupement familial seront entreprises au profit des enfants non accompagnés et séparés, en étroite collaboration avec des partenaires.

Comme les réfugiés sont accueillis dans des régions où les ressources naturelles sont rares, des projets visant à maintenir la coexistence pacifique entre les réfugiés et la population d'accueil seront mis en œuvre. Les mécanismes destinés à prévenir les tensions inter et/ou intracommunautaires, en particulier entre les agriculteurs et les bergers, seront renforcés. Pour lutter contre la ségrégation ethnique entre réfugiés, le HCR continuera à documenter les pratiques discriminatoires, y compris par des activités éducatives et de protection de l'enfance.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
<b>Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue</b>			
En 2014, le HCR poursuivra les activités d'enregistrement biométrique entamées au deuxième semestre 2013. De la sorte, les réfugiés recevront des papiers et leurs besoins de protection spécifiques seront déterminés et pris en charge de manière adéquate.			
<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées à titre individuel, au moyen d'un jeu de données minimal</b>	Réfugiés maliens	43,000	13,000
<b>Nombre accru de documents individuels</b>			
En 2014, le HCR prévoit de distribuer des cartes d'identité à tous les réfugiés âgés de plus de 15 ans. Ceci assurera leur accès à l'aide humanitaire et renforcera leur protection.			
<b>Nombre de documents d'identité individuels délivrés aux personnes relevant de la compétence du HCR</b>	Réfugiés maliens	23,190	8,190
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
<b>Protection de l'enfance renforcée</b>			
En 2013, le HCR a identifié près de 2 000 enfants qui avaient des besoins particuliers, dont des mineurs non accompagnés, des enfants séparés de leur famille et des enfants victimes de discriminations liées à la caste. Des comités de protection de l'enfance et des commissions de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) ont été mis sur pied dans tous les camps. En 2014, l'Organisation continuera à surveiller et à améliorer la protection des enfants.			
<b>Nombre de décisions sur l'intérêt supérieur des enfants prises par les commissions de DIS</b>	Réfugiés maliens	1,866	Domaine prioritaire

## Besoins de base et services essentiels

### Bien-être nutritionnel amélioré

Une étude nutritionnelle entreprise en 2013 a mis en évidence des taux alarmants (24 pour cent) de malnutrition globale dans le camp de Goudoubo et des taux d'anémie élevés dans tous les camps. Pour répondre à ce besoin, une action interorganisations, prévoyant des distributions générales de repas chauds et des activités communautaires, notamment des efforts de sensibilisation, a été lancée en 2013.

<b>Nombre de nouvelles admissions aux programmes d'alimentation d'appoint</b>	Réfugiés maliens	<b>500</b>	<b>200</b>
---	------------------	------------	------------

### Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

En dépit des efforts déployés en 2013 pour améliorer l'approvisionnement en eau, il faudra entreprendre des activités supplémentaires pour faire en sorte que les réfugiés aient accès à 20 litres d'eau par personne et par jour dans tous les camps.

<b>Nombre de puits remis en état</b>	Réfugiés maliens	<b>36</b>	<b>11</b>
--------------------------------------	------------------	-----------	-----------

### La population a un accès optimal à l'éducation

En 2013, les difficultés relatives à un enseignement primaire de qualité aux réfugiés ont persisté, avec un taux global de scolarisation de 30 pour cent. En 2014, le HCR continuera de mettre l'accent sur l'augmentation des taux de scolarisation dans le primaire en construisant des infrastructures supplémentaires, en formant des enseignants issus de la communauté réfugiée et en menant des campagnes de porte-à-porte pour sensibiliser les parents.

<b>Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire</b>	Réfugiés maliens	<b>5,187</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
---	------------------	--------------	----------------------------

<b>Nombre de structures éducatives construites ou améliorées</b>	Réfugiés maliens	<b>60</b>	<b>35</b>
--	------------------	-----------	-----------

## Solutions durables

### Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé

Du fait de la stabilisation de la situation au Mali, le HCR étudiera la possibilité de faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés. La signature d'un formulaire de demande de rapatriement permettra de s'assurer que les réfugiés rentrent dans leur pays de leur plein gré.

<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui reçoivent des colis d'aide au retour</b>	Réfugiés maliens	<b>5,000</b>	<b>3,000</b>
--	------------------	--------------	--------------

<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR qui reçoivent des allocations en espèces</b>	Réfugiés maliens	<b>5,000</b>	<b>3,000</b>
--	------------------	--------------	--------------

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Commission nationale pour les réfugiés

#### ONG :

*African Initiative for Relief and Development*, Organisation chrétienne de secours et de développement, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Croix-Rouge française, HELP – Allemagne, *Intermón Oxfam*, *International Emergency and Development Aid*, *International Relief and Development*, Médecins du Monde – Espagne, Médecins du Monde – France, Organisation catholique pour le développement et la solidarité, Plan – Burkina Faso, Société burkinabé de la Croix-Rouge, *Support Centre for International Health*, Terre des Hommes, Vétérinaires Sans Frontières

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation, Direction régionale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation de la région du Sahel, Directions provinciales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation des provinces du Soum, du Séno, du Kadiogo et du Houet, Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation

#### ONG :

Croix-Rouge belge, Croix-Rouge luxembourgeoise, Croix-Rouge monégasque, *HOPE'87*, Médecins Sans Frontières – France, Services de secours catholiques

#### Autres :

CICR, FAO, FNUAP, OMS, PAM, UNICEF

## Coordination

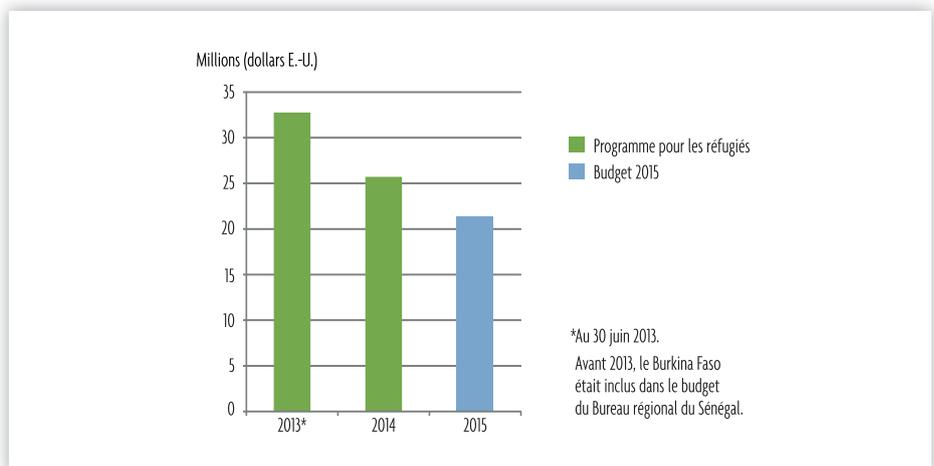
En 2014, le HCR, travaillant en étroite coopération avec les autorités par l'intermédiaire de la Commission nationale pour les réfugiés, continuera à coordonner l'assistance pour les Maliens réfugiés au Burkina Faso. L'Organisation poursuivra également sa collaboration avec des partenaires gouvernementaux et onusiens tels que la FAO, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS et le PAM, ainsi qu'avec des ONG et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En ce qui concerne les partenariats, le HCR veillera en priorité à ce que son étroite collaboration avec les autorités et les partenaires locaux contribue au renforcement de leurs capacités, moyennant une formation sur la protection internationale et la gestion des programmes. Pour faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés maliens en 2014, le Haut Commissariat créera des mécanismes de coordination régionale en étroite coopération avec le gouvernement du pays d'accueil.

## Informations financières

Au début de la crise malienne, la présence du HCR au Burkina Faso était limitée. Cependant, après le lancement de l'opération d'urgence en 2013, le budget de l'opération du HCR au Burkina Faso a été augmenté dans des proportions significatives. Le HCR prévoyant le retour de quelque 5 000 réfugiés maliens en 2014, l'évaluation des besoins globaux a abouti à une réduction des besoins financiers, qui sont passés de 32,8 millions de dollars E.-U. en 2013 à 25,7 millions en 2014.

### Budget pour le Burkina Faso | 2013–2015



### Budget 2014 pour le Burkina Faso | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Budget 2013 révisé (30 juin 2013)</b>	<b>32 753 156</b>	<b>32 753 156</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Instruments régionaux et internationaux	82 390	<b>82 390</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	180 440	<b>180 440</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	235 780	<b>235 780</b>
<b>Sous-total</b>	<b>498 610</b>	<b>498 610</b>

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>		
Enregistrement et établissement de profils	258 805	<b>258 805</b>
Procédures de détermination du statut	485 455	<b>485 455</b>
Documents individuels	472 610	<b>472 610</b>
Enregistrement et documents d'état civil	232 305	<b>232 305</b>
Regroupement familial	631 579	<b>631 579</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 080 753</b>	<b>2 080 753</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>		
Protection contre la criminalité	585 915	<b>585 915</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	841 574	<b>841 574</b>
Protection des enfants	124 715	<b>124 715</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 552 203</b>	<b>1 552 203</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>		
Santé	827 230	<b>827 230</b>
Santé procréative et services liés au HIV	1 143 540	<b>1 143 540</b>
Nutrition	473 244	<b>473 244</b>
Sécurité alimentaire	513 830	<b>513 830</b>
Eau	672 086	<b>672 086</b>
Assainissement et hygiène	462 223	<b>462 223</b>
Abris et infrastructure	2 206 619	<b>2 206 619</b>
Accès à l'énergie	919 834	<b>919 834</b>
Articles ménagers de base	384 526	<b>384 526</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	247 541	<b>247 541</b>
Éducation	2 249 397	<b>2 249 397</b>
<b>Sous-total</b>	<b>10 100 070</b>	<b>10 100 070</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	132 915	<b>132 915</b>
Coexistence avec les communautés locales	1 631 439	<b>1 631 439</b>
Ressources naturelles et environnement commun	1 930 723	<b>1 930 723</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 466 341	<b>1 466 341</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 161 417</b>	<b>5 161 417</b>
<b>Solutions durables</b>		
Retour volontaire	1 582 194	<b>1 582 194</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 582 194</b>	<b>1 582 194</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>		
Coordination et partenariats	131 915	<b>131 915</b>
Gestion et coordination des camps	719 223	<b>719 223</b>
Gestion des urgences	132 915	<b>132 915</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	246 026	<b>246 026</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 230 078</b>	<b>1 230 078</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 340 146	<b>2 340 146</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	1 163 164	<b>1 163 164</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 503 310</b>	<b>3 503 310</b>
<b>Total du budget 2014</b>	<b>25 708 635</b>	<b>25 708 635</b>